

BU et TROD : où, quand, comment ? Point de vue d'un pharmacien d'officine

Quentin Roset
Docteur en pharmacie - Titulaire de la pharmacie du
Bocage
Membre de l'EMA 21-52

Journée du CPIAS 24/09/2026

Les parcours TROD en
officine : d'où viennent-ils ?

Un enjeu d'accès au soins bien identifié

Pathologies bénignes mais douloureuses (angine, cystite, viroses diverses...)



Selon les lieux, attentes parfois de plusieurs jours/semaines pour consulter



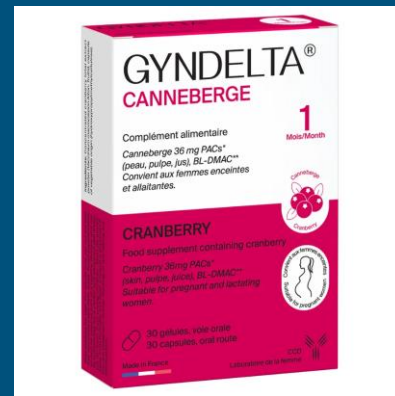
Baisse de la qualité de vie et risque important d'aggravation des symptômes



Risque d'encombrement des urgences

Les pharmaciens confrontés à une automédication inefficace voire dangereuse

Automédication inefficace :
absence de preuve en cas cystite
déclarée (*Phytothérapie -
canneberge/bruyère*)



Risque de mésusage des ATB
gardés à domicile

Résistance +++

Des conséquences réelles : dégradation de la qualité de vie et un coût sociétal

- Douleurs et inconforts durant plusieurs jours en attendant une consultation
- Risque de complication : pyélonéphrite aiguë
- Impact sociétal : risque d'arrêt de travail, hospitalisation (coût supplémentaire pour la société)



TROD cystite
à l'officine en BFC :

les chiffres depuis 12 mois

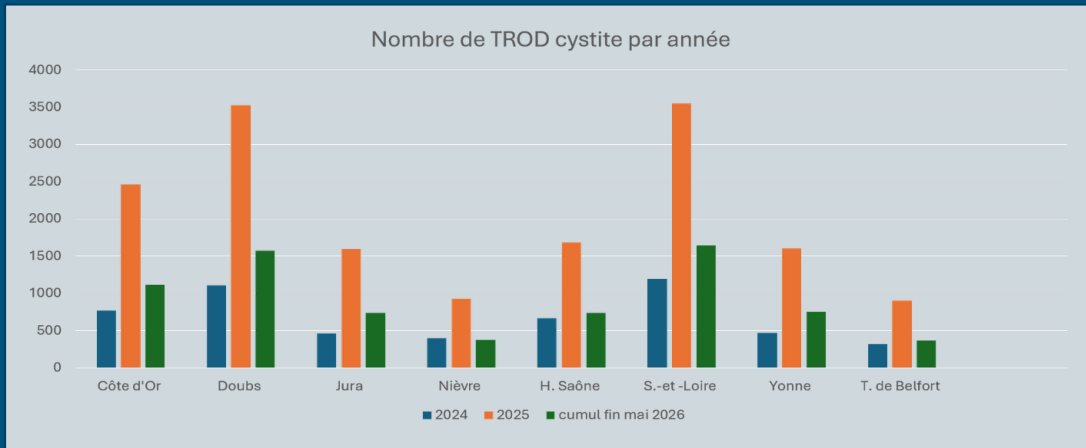
88%

des officines de BFC ont réalisé au moins un TROD cystite
lors des 12 derniers mois

Données Assurance Maladie - SNIIRAM 2025-2026 - Facturation des actes PEE (trod cystite) par les pharmacies de BFC

Une forte augmentation des TROD en BFC depuis 2024

- Les départements ruraux particulièrement pourvoyeurs de TROD
- Le département de Saône-et-Loire représente près de 23% des TROD cystite réalisés en officines à fin mai 2026 (alors qu'il représente 19% des officines de BFC)



Des TROD issus de demandes spontanées

91% (16 038) des TROD cystite réalisés par les pharmaciens le sont pour des patients se présentant spontanément en officine

- 11% (1 743) TROD négatif (= pas de délivrance d'antibiotiques)
- 89% (14 295) TROD positif (délivrance d'antibiotiques)

TROD cystite sur les 12 derniers mois				Dont (en %) :		
A fin mai 2026				Pres crits	Sans ordo / négatifs	Sans ordo / deliv.
Département de l'officine	Nb de TROD cystite	Nombre de pharmacies	Part d'officines			
Côte-d'Or	2 693	135	85%	12	9	79
Doubs	3 815	146	85%	7	9	84
Jura	1 748	76	88%	9	10	81
Nièvre	962	55	85%	7	10	83
H.-Saône	1 795	73	91%	7	8	85
S.-et-Loire	3 934	151	90%	6	11	82
Yonne	1 779	82	85%	10	10	80
T. de Belfort	898	42	95%	13	12	74
BFC	17 624	760	88%	9	10	82

Le parcours Cystite en officine

En pratique, quels sont ces parcours ?

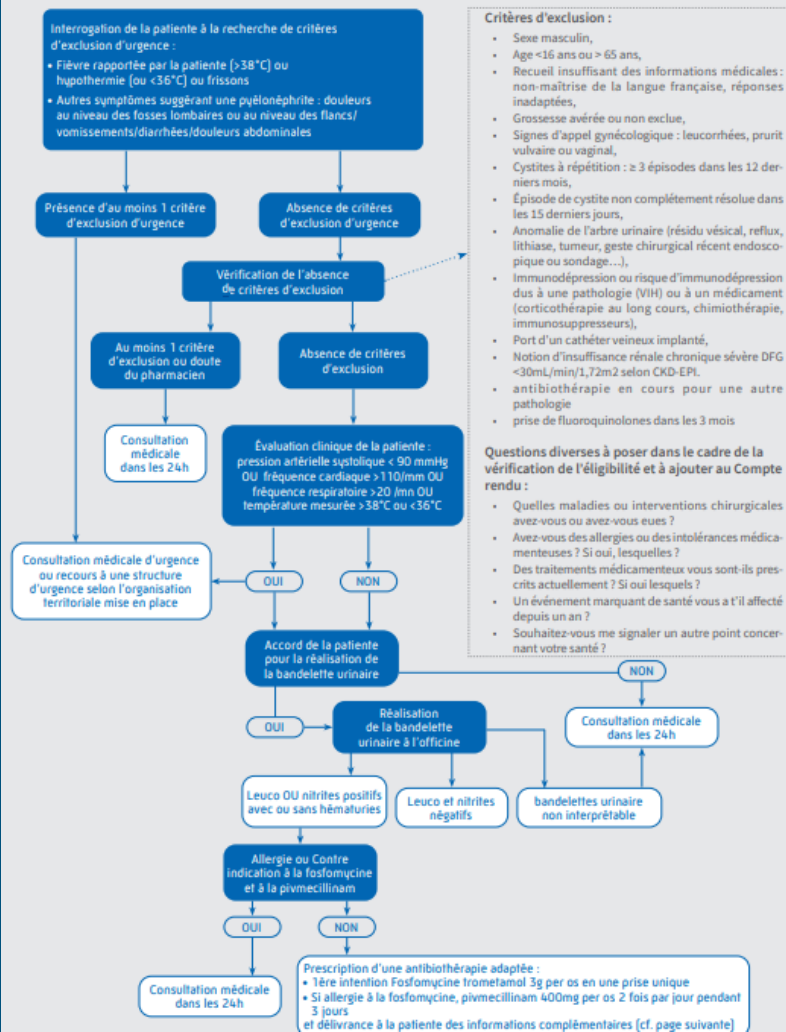
Préalable : 8h de formation TROD Angine et cystite (théorie et pratique)

Des parcours très protocolisés :

- jonchés de critères d'urgence et d'exclusion,
- prise de données cliniques (Température, PA),
- de diagnostics différentiels,
- de score à calculer pour définir l'éligibilité (McIsaac)

Réorientation au moindre doute vers une consultation médicale

La patiente âgée de 16 à 65 ans se présente spontanément à l'officine avec des symptômes évocateurs de cystite d'apparition récente : brûlures mictionnelles, dysurie, pollakiurie, ictions impérieuses



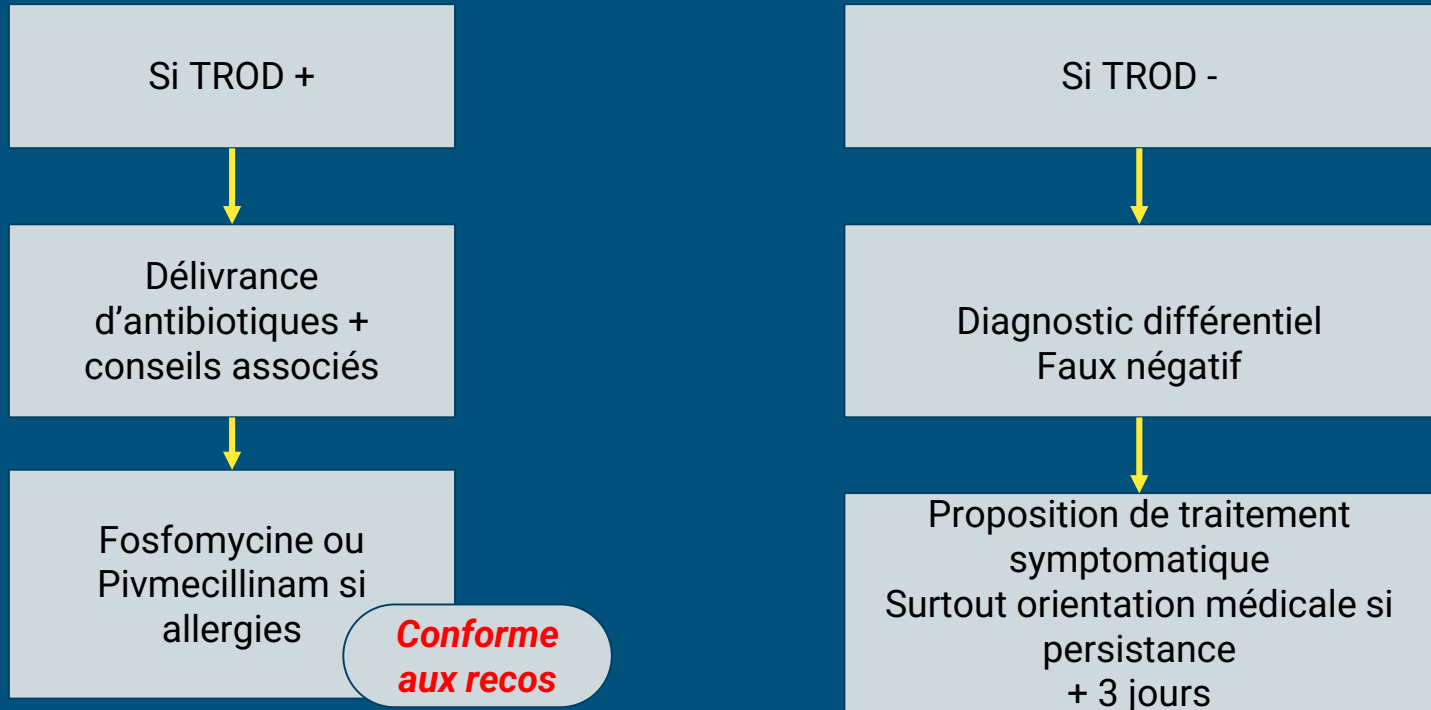
Réalisation de la BU : variable selon les officines

Sur 58 pharmacies répondantes :

- 64% extemporanément
- 36% demande à la patiente de faire ça chez elle



Le TROD : une réelle opportunité d'amélioration des pratiques



L'apport indéniable du parcours Cystite : côté patient

- **Prise en charge rapide :**
 - Réseau officinal très large,
 - Grande amplitude d'ouverture des pharmacies (parfois jusqu'à 20h),
 - Consultation immédiate,
 - TROD réalisé en 5 minutes.
- **Sécurisée :** grâce au parcours intégrant un protocole défini exigeant et précis
- **Réduction des risques de complications :** une prise en charge immédiate permet de traiter les infections avant qu'elles ne s'aggravent.

L'apport indéniable des parcours Cystite : côté médecin

- **Désengorgement des cabinets médicaux** : diminution charge de travail, moins de consultations pour des pathologies bénignes,
- **Meilleure collaboration interprofessionnelle avec les pharmaciens** : prescription conditionnelle

Après plus de 2 ans, les retours semblent positifs et peu de cas problématiques “post parcours” officinal.

L'apport indéniable des parcours Cystite : côté santé publique

- **Lutte contre l'antibiorésistance**
- **Optimisation du parcours de soins** : désengorgement des cabinets médicaux et urgences
- **Accessibilité et prévention** : une prise en charge rapide et précoce pour prévenir les complications
- **Réduction des coûts associés**
- Intérêt dans l'ouverture des discussions avec les patients sur le **bon usage des antibiotiques**

Une traçabilité et un suivi assurés

- Alimentation du DMP ou par messagerie sécurisée
- Côté Pharmacien :
 - 1. Ses nom et prénom d'exercice ;
 - 2. La date de réalisation du TROD ;
 - 3. L'identification unique dite "IUD" du test
 - 4. La dénomination du médicament, posologie et durée de traitement
- Attestation papier remise au patient

Une traçabilité et un suivi assurés

Suite à une enquête auprès des pharmaciens d'officine de BFC, création en 2026 de fiches "remis patient" en collaboration avec l'ARS

- <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/trod-angine-ou-cystite-en-officine>

J'AI RÉALISÉ UNE BANDELETTE URINAIRE (BU) ET LE RÉSULTAT EST **NÉGATIF**



QU'EST CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le test n'a pas détecté de globules blancs ni de nitrites dans vos urines, ce qui signifie que vos symptômes urinaires ne sont pas dus à une des bactéries recherchées par le test mais à une autre cause, comme une inflammation par exemple.

COMMENT DOIS-JE ME SOIGNER ?

Le test étant négatif, il n'est pas nécessaire de prendre des antibiotiques. Leur utilisation inappropriée favorise l'apparition de bactéries résistantes. Ne pas prendre d'antibiotiques lorsqu'ils ne sont pas utiles permet de préserver leur efficacité lorsqu'ils seront nécessaires.

TRAITEMENT SYMPTOMATIQUE DES DOULEURS ET DE LA FIÈVRE (DEMANDEZ AVIS À VOTRE PHARMACIEN) :

PARACÉTAMOL :
Posologie de l'adulte : 1g x3 à 4/jour en respectant un intervalle de 6 à 8h entre chaque prise et sans dépasser 4 g par jour.

Cependant, vous devez consulter un médecin rapidement pour savoir d'où viennent vos symptômes, et lui remettre cette fiche (verso) pour l'informer que le test urinaire réalisé à l'officine était négatif.



Pour en savoir plus demandez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien



J'AI RÉALISÉ UNE BANDELETTE URINAIRE (BU) ET LE RÉSULTAT EST **POSITIF**



QU'EST CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Le test a mis en évidence la présence de globules blancs et/ou de nitrites dans vos urines. Les nitrites sont le signe de la présence de certaines bactéries, responsables de la majorité des infections urinaires. Le test positif associé à des symptômes urinaires, oriente donc vers une infection urinaire due à une bactérie.

COMMENT DOIS-JE ME SOIGNER ?

Un traitement antibiotique vous a été prescrit car il permet d'éliminer la bactérie en cause et d'éviter les complications.

Respectez strictement la posologie et la durée du traitement, qui sont adaptées à votre infection et à votre situation afin d'éviter les résistances et les effets indésirables.

CONSEILS POUR FAVORISER LA GUÉRISON ET PRÉVENIR LES RÉCIDIVES :

LES BOISSONS ET L'ALIMENTATION :

Buvez suffisamment d'eau et de boissons non alcoolisées (volume au moins égal à 1,5 litre par jour).

Favorisez un transit régulier en consommant suffisamment de fibres alimentaires.

AUX TOILETTES :

Urinez dès que vous en ressentez le besoin : ne vous retenez pas.

Essuyez-vous d'avant en arrière après être allé aux toilettes.

LA TOILETTE INTIME ET LA VIE SEXUELLE :

Lors de votre toilette intime, ne prenez pas de douches vaginales.

Lavez votre zone intime quotidiennement avec un produit lavant doux spécifiquement conçu pour la toilette intime avec un pH adapté et sans parfum.

Urinez dans l'heure suivant chaque rapport et évitez l'usage des spermicides.

En cas de persistance ou d'aggravation des symptômes, consultez votre médecin.

En cas d'amélioration des symptômes, il est inutile de refaire une bandelette urinaire.

Pour en savoir plus demandez conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien



Fiche de traçabilité – BU (résultat négatif)	
Rubrique	Traçabilité / Informations
Informations générales	
Date de réalisation du test	
Nom de l'officine - Ville	
Nom et prénom du professionnel ayant réalisé le test	
Nom et prénom du patient	
Date de naissance – Âge	
N° de Sécurité Sociale	
Patient informé et consentant (si mineur consentement d'un représentant légal)	☐ Oui ☐ Non
Ordonnance conditionnelle présentée	☐ Oui ☐ Non
Critères d'éligibilité (si pas d'ordonnance conditionnelle)	
Patiente ≥ 16 ans, symptômes évocateurs de cystite	☐ Oui ☐ Non
Absence de critère d'exclusion d'urgence	☐ Oui ☐ Non
Absence de critère d'exclusion	☐ Oui ☐ Non
Absence de signe de gravité	☐ Oui ☐ Non
Traçabilité du test	
Code IUD du test	
Fabricant – Référence – N° de lot	
Résultat du TROD	Négatif
Traçabilités des résultats	
Résultat tracé dans le DMP / Mon espace santé	☐ Oui ☐ Non
Ou information transmise au médecin (MSS, etc.) avec l'accord du patient	☐ Oui ☐ Non
Si oui, quel médecin ?	



Fiche de traçabilité – BU (résultat positif)	
Rubrique	Traçabilité / Informations
Informations générales	
Date de réalisation du test	
Nom de l'officine - Ville	
Nom et prénom du professionnel ayant réalisé le test	
Nom et prénom du patient	
Date de naissance – Âge	
N° de Sécurité Sociale	
Patient informé et consentant (si mineur consentement d'un représentant légal)	☐ Oui ☐ Non
Ordonnance conditionnelle présentée	☐ Oui ☐ Non
Critères d'éligibilité (si pas d'ordonnance conditionnelle)	
Patiente ≥ 16 ans, symptômes évocateurs de cystite	☐ Oui ☐ Non
Absence de critère d'exclusion d'urgence	☐ Oui ☐ Non
Absence de critère d'exclusion	☐ Oui ☐ Non
Absence de signe de gravité	☐ Oui ☐ Non
Traçabilité du test	
Fabricant – Référence ou code IUD	
N° de lot - DLU	
Résultat du TROD	POSITIF
Traçabilités des résultats	
Résultat tracé dans le DMP / Mon espace santé	☐ Oui ☐ Non
Ou information transmise au médecin (MSS, etc.) avec l'accord du patient	☐ Oui ☐ Non
Si oui, quel médecin ?	
Délivrance d'un antibiotique	☐ Oui ☐ Non
Fosfomycine trométamol	☐ 3 g par voie orale en prise unique
Pivmecillinam	☐ 400 mg 2 fois par jour pendant 3 jours par voie orale



Pour conclure

- Depuis 2 ans, les parcours officine Cystite/Angine : réponses à de vrais besoins des patients
- Grande précision et exigence des parcours qui sécurisent le patient
- Au vu de développement de ces actes, le pharmacien se doit d'être un acteur de la traçabilité de ces actes (DMP, remis patient)
- Nouvelles missions à venir : plaies simples, conjonctivites, retrait de tiques etc...

Des questions ?
